

# Le Palais

Magazine municipal

# Actualités

automne • 2013 n°21

## 3 | Bons Moments



## La Fête du Palais

## 4 | Culture



Cultivons l'accessibilité et la diversité

## 7 | Actualités

Parc relais

Limoges Métropole  
Communauté d'agglomération

P+R  
Parc relais  
Pôle FOUGERAS

P+R  
Parc relais  
Pôle FOUGERAS

TSL

Lignes desservies

8 10 18 20 30

21 d10

De nouvelles perspectives de mobilité

## 15 | Loisirs



Belle fin de saison pour l'Espérance



### La persévérance paye !

Au départ, on nous a pris pour des insensés. Preuve est que nous avons raison d'y croire, de poursuivre cette action en justice : le Conseil d'Etat vient de nous donner raison dans l'affaire WATTELEZ. La décision de cette juridiction, la plus haute en France, signifie que l'aspect juridique des choses est définitivement réglé en faveur de notre commune.

*C'est une satisfaction qui nous encourage dans notre lutte en faveur de l'environnement.*

Pour autant, le dossier est loin d'être réglé : les 60 000 tonnes entreposées dans ce site ne disparaîtront pas d'un coup de baguette magique ! En partenariat avec l'agglomération et l'Etat, nous allons désormais poursuivre les études de faisabilité sur le site, en matière urbanistique, environnementale, économique...

Cela prendra du temps mais le jeu en vaut la chandelle.

### Autre sujet de préoccupation, la couverture ADSL de la commune.

Aujourd'hui, l'ensemble du territoire communal est couvert avec un débit minimum de 512 Ko, 90 % à 2 Méga, et ce à partir du central situé à Beaubreuil. Sur la ligne en cuivre, six armoires intermédiaires assurent la diffusion dans les quartiers.

Cette ligne, initialement conçue pour le téléphone, perd de l'efficacité au fur et à mesure que l'on s'éloigne d'une armoire. Ainsi, les secteurs éloignés ne bénéficient que d'une couverture minimum de 512 Ko.

Si l'annonce avancée par certains d'une solution technique simple au coût modique pouvait paraître alléchante, il nous fallait en vérifier le bien fondé.

Nous avons donc pris l'attache d'un spécialiste afin d'y voir clair et d'obtenir des informations fiables. Tout d'abord, cette situation se retrouve sur l'ensemble des communes de l'agglomération. Pour l'améliorer, une seule solution immédiate : la fibre optique. Le coût de desserte d'une armoire s'élève entre 160 et 200 000 euros, aux seuls frais de la collectivité... L'addition pour la commune est donc simple à faire !

Or, l'agglomération de Limoges et donc Le Palais, suivant des priorités qui seront définies en 2014, doivent bénéficier entre 2015 et 2020 - dans le cadre d'un contrat conclu avec l'Etat - de cet aménagement numérique financé directement par l'investisseur -opérateur privé.

Dans ces conditions, faut-il mobiliser immédiatement une part du budget communal alors même que la fibre sera déployée prochainement sans faire appel aux contribuables palaisiens ?

En termes de gestion des deniers publics, la question mérite d'être posée.

L'année 2013 touchant à son terme, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

**Isabelle BRIQUET**

Maire du Palais-sur-Vienne  
Vice-Présidente du Conseil Général

## Sommaire

### Les Bons Moments | 3

### Dossier | 4 Culture

### Actualités | 6

- Rénovation de l'éclairage public
- Les travaux du Palais
- La révision du PLU
- La rentrée scolaire
- En direct des écoles
- 20 ans de jumelage

### Loisirs | 13

- Les travaux d'aiguilles à l'honneur
- Jouez au badminton
- Les Bouéradours à Pompadour
- Le Cyclo Club contre la maladie de Crohn

### Page d'Histoire | 17

- Les cloches palaisiennes

### Carnet | 18

- État-civil

### La Tribune Libre | 19

### Les Gens d'Ici | 20

- Marcelle Gros

Le Palais Actualités • automne 2013 • n°21

- **Directrice de la publication :** Isabelle BRIQUET
- **Coordination :** Agnès BRUERE
- **Réalisation :** ETAMINE
- **Impression :** RIVET Presse Édition / imprimé sur du papier PEFC.

*Merci à tous les bénévoles des associations palaisiennes pour leur collaboration à ce numéro.*

## La fête locale en photo



Exposition des artistes palaisiens



La course pédestre



Le spectacle



Le Mondial Bille

Les 16 et 17 novembre

## Rendez-vous d'automne autour du traditionnel marché des producteurs

A la fois marché artisanal et marché gourmand, le Marché d'automne a réuni une quarantaine d'exposants qui ont proposé en direct leurs produits authentiques.

Foie gras, produits de la ruche, pains saveurs, charcuterie, vins, volailles, fromages, dégustation de cidre, châtaignes... Mais aussi déco bois, bijoux faits mains, ouvrages couture, peintures... à découvrir, acheter, déguster au grès de ses envies. Pour les amateurs de viande de qualité, le boeuf limousin était toujours à l'honneur : des barquettes de différents morceaux ont été proposées à prix coûtant.

**Côté animation,** Le Bel Imaginaire, un manège à pédales rétais a ravi les enfants au son de l'orgue de barbarie. L'Ensemble Orchestral du Palais-sur-Vienne a animé le marché à partir de 11h.

**Le samedi 16 novembre,** pour partager un moment convivial, un dîner dansant était proposé autour d'un bourguignon dès 19h30, l'animation était assurée par le groupe Ambiance Plus.

*Un week-end qui a permis de faire de bonnes affaires, flâner ou commencer à préparer les fêtes de fin d'année !*

## Repas des aînés

C'est avec un grand plaisir que la municipalité, comme il est de coutume, célébrera les aînés en les recevant le **mercredi 4 décembre** pour un déjeuner amical au gymnase Paul Marchessoux, avec un menu de fête concocté par le service de restauration municipale et une animation musicale assurée par l'orchestre Chris'Bell.

# CULTURE :

## Cultivons l'accessibilité, la proximité, et la diversité

Notre volonté depuis toujours est de faciliter l'accès de tous à la culture. C'est pourquoi nous avons une médiathèque depuis 20 ans, des cours de musique, de danse et de théâtre.

### Jouer d'un instrument, pratiquer la danse jazz : un plaisir accessible

Depuis des années, les enfants jouent d'un instrument de musique au Palais. C'est toujours possible, même s'il y a eu du changement dans la gestion depuis que le syndicat Intercommunal pour l'Enseignement de la Musique et de la Danse (SIEMD) n'existe plus. En effet, les élus ont trouvé des solutions pour conserver la continuité d'un enseignement de qualité.

#### Une gestion directe par la Mairie depuis la rentrée

Jusqu'à la dernière rentrée, notre ville adhérait au Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement de la Musique et de la Danse (SIEMD) dont le siège était à Feytiat. En contrepartie d'une cotisation annuelle (avoisinant 50 000 euros), des professeurs dispensaient leur enseignement au Palais. Des difficultés se sont révélées au fil du temps dans le fonctionnement et la gestion du SIEMD. Les collectivités adhérentes ont, d'un commun accord, décidé de le dissoudre. En conséquence, M. Le Préfet a mis fin à ses activités à compter du 31 août dernier.

Antoine aime la batterie et avait commencé à l'apprendre à Rilhac-Ranceon. Puis, les cours de batterie ont disparu avec la dissolution du Syndicat Intercommunal. Antoine a pu s'inscrire au Palais et continuer cette activité.

Antoine, 11 ans



Lisa, 15 ans

"C'est ma 4<sup>e</sup> année, j'aime les rythmes et les enchaînements sur la batterie. J'ai une batterie à la maison pour pouvoir m'entraîner. J'ai très envie de progresser, et je travaille beaucoup plus que lorsque j'ai débuté."

La municipalité a donc œuvré activement pendant l'été pour proposer des cours aux Palaisiens. Pour elle, en effet, il était impensable de ne plus avoir une offre en matière de musique et de danse au Palais, et de laisser les élèves sans professeur du jour au lendemain. C'est ainsi, qu'outre les professeurs de flûte traversière et de danse-jazz, affectées au Palais à la dissolution du SIEMD, ont été recrutés des enseignants professionnels contractuels dans les disciplines suivantes : batterie-percussions, la guitare et le piano. Par ailleurs, dans un souci de bonne gestion, les élus ont convenu de créer avec la commune de Bessines-sur-Gartempe une entente intercommunale pour échanger des professeurs dans des disciplines qui ne peuvent être satisfaites sur place. Ainsi M<sup>me</sup> Martinaud se déplace à Bessines pour enseigner la flûte traversière et M. Détré, professeur de Bessines, vient enseigner le solfège au Palais. Tous les cours ont débuté mi septembre.

#### Des tarifs en baisse

*Avec ce mode de gestion, les tarifs proposés ont baissé d'une manière conséquente. Par exemple, en danse, 1h30 coûtait 234,75€ à l'année, aujourd'hui cette même heure et demie coûte 135 €. Pour pratiquer 1h de solfège et 30mn d'instrument, aujourd'hui c'est 330€ à l'année au lieu de 501€ l'an dernier !*

Dorénavant, des élèves n'habitant pas au Palais peuvent aussi bénéficier de l'enseignement : un tarif un peu plus élevé est demandé.

DANSE : prix/an	Durée hebdomadaire	Palaisiens	Extérieurs
Eveil	45 mn	69 €	102 €
Cours de danse	1 h	90 €	135 €
Cours de danse	1 h 30	135 €	204 €
MUSIQUE : prix/an	Durée hebdomadaire	Palaisiens	Extérieurs
Instrument	30 mn	270 €	540 €
Instrument	20 mn	180 €	360 €
Solfège	1 h	60 €	120 €
Solfège + instrument 20mn	1 h 20	240 €	480 €
Solfège + instrument 30mn	1 h 30	330 €	660 €
Atelier initiation (à partir du CE1)	30 mn	69 €	138 €

#### Les adultes peuvent aussi s'inscrire !

*Désormais, les cours sont aussi ouverts aux adultes, de tous les niveaux. Donc n'hésitez pas à contacter la mairie, il reste encore des places...*

**Frédérique MARTINAUD,**  
professeure de flûte traversière

*"J'enseignais la flûte traversière déjà au Palais par le biais du Syndicat. Aujourd'hui, en plus des cours traditionnels, la mairie m'a aussi confié des interventions dans le cadre des activités périscolaires. C'est une réussite. En effet, la flûte traversière était présentée au milieu du VTT, ou d'autres activités, qui a priori attiraient davantage les enfants parce qu'elles leurs sont familières. Pour leur faire découvrir, j'ai donc présenté cet instrument dans les écoles. La flûte a eu beaucoup de succès : sur une classe, 19 enfants se sont inscrits ! Les enfants sont ravis, ont très envie d'apprendre. J'espère vivement que certains viendront s'inscrire aux cours, en dehors du cadre scolaire, car c'est un bonheur de les voir s'intéresser à cette discipline."*



**La formation musicale avec Richard DÉTRÉ**

La pratique d'un instrument va plus vite si on connaît le solfège. C'est pourquoi 2 cours de 45 mn sont animés par Richard Détré le mardi soir : l'un pour les débutants, l'autre pour les élèves plus avancés.

Richard Détré, est ici professeur de solfège, mais il enseigne aussi la trompette à Bessines, et est aussi Directeur musical de l'orchestre junior de la Banda de Bessines.

**Julien COUPËT, professeur de guitare**

*"Cela fait 2 ans que j'interviens au Palais pour enseigner la guitare classique. J'ai 10 élèves de 8 à 18 ans, de tous les niveaux (débutants, mais aussi des élèves qui ont 5 à 8 ans d'expérience), c'est donc très agréable. Ce que j'aime faire aussi, c'est constituer des ensembles de guitare. Aujourd'hui, il n'existe pas de cours d'ensemble proprement dit, mais j'en dirigerai ponctuellement, les élèves pourront jouer ensemble. C'est très enrichissant pour eux, et cela sera parfait pour les auditions."*



**La danse jazz avec Feirouz FEDJER-SARRAZIN**

Danseuse professionnelle avant de devenir professeur de danse jazz diplômée d'état, Feirouz enseigne la danse depuis une vingtaine d'années (conservatoire de Feytiat, Panazol, de Limoges). Au Palais, les enfants trouveront tous leur niveau :

**L'éveil** qui, comme son nom l'indique, éveille l'enfant à la danse grâce à des ateliers ludiques et des jeux (utilisation d'objets, parcours ...)

**L'initiation** : toujours sur une base ludique mais l'élève approfondira sa découverte de l'espace, du rythme, de la musicalité... L'initiation est un pont entre le cours d'éveil et le cours technique de danse jazz qui débute à partir de 8 ans.

**La danse jazz** : c'est une rencontre entre la culture afro-américaine et européenne. Elle puise sa source dans les techniques de danse classique et contemporaine, elle englobe aussi les danses créées pour le divertissement (music-hall, théâtre, clip vidéo).

**Anne JOSIEN, professeure de piano**

*"Aujourd'hui, j'ai 5 élèves au Palais. Le plus jeune a 8 ans, la plus âgée est une étudiante de 20 ans. Nous nous retrouverons avec plaisir le samedi matin au Pavillon Lily Laskine."*

**En rythme avec Bernard SÉRÉ**

Bernard Séré enseigne les percussions et la batterie. Mais qu'est ce qu'on y fait ? de la batterie, des marakas (que l'on entend souvent dans les musiques latines), du triangle, du guiro (instrument que l'on gratte) des claves (des bâtons)...

Il y a un atelier "initiation" pour les 5-7ans, dans lequel on ne travaille pas réellement l'instrument car l'enfant est trop jeune. Les enfants sont initiés aux rythmes, avec un travail corporel, et préparés pour suivre le cours de percussion batterie en attendant leurs 7 ans.

Le cours de percussion batterie dure 30mn. Il suffit à l'élève, dans un premier temps d'acheter une paire de baguettes et une méthode.



## L'Espace culturel Jean Ferrat souffle ses 20 bougies

Ce lieu vivant où l'on trouve des livres et des DVD, bien sûr, mais aussi un atelier multimédia, des expo, des spectacles... fête ses 20 ans. L'espace Jean Ferrat ouvrait ses portes en 1993, c'est pourquoi, cette année plusieurs manifestations ponctueront cette fin d'année :

- du 15 novembre au 20 décembre : exposition "Le Petit Chaperon Rouge";
- vendredi 29 novembre, à 18h : soufflons ensemble nos 20 bougies et découvrons quelques surprises;
- mercredi 4 décembre, de 15 à 16h : activités sur le théâtre d'ombres;
- mercredi 11 décembre, de 16h30 à 17h30 : activités sur le modelage de marionnettes;
- samedi 7 décembre, à 14h30 : spectacle gratuit de marionnettes théâtres d'ombre "Le Petit Chaperon Rouge" réalisé par le Petit Théâtre de la Carriole.



## La culture c'est aussi l'Atelier Théâtre :

C'est un atelier qui fonctionne bien depuis 10 ans environ. L'animatrice vient de la compagnie "les singuliers associés" avec laquelle la mairie a signé une convention. Trois groupes de 7 à 16 ans travaillent chaque semaine le mercredi après-midi, salle Simone Signoret. En fin d'année, des représentations sont données, notamment à la maison de retraite, ou dans les manifestations liées au jumelage... Aujourd'hui, 22 comédiens en herbe sont inscrits.



## Entretien avec Valérie Larcher, Responsable de l'Espace culturel Jean Ferrat

*De manière générale, l'activité d'une médiathèque a-t-elle évolué ?*

**VL :** Oui, l'activité évolue avec les nouvelles technologies : internet, les ordinateurs, les tablettes, les liseuses... Le livre sous forme papier n'est plus l'unique support d'information. On est à l'ère de la bibliothèque numérique : le livre s'est adapté.

*Comment l'Espace Culturel Jean Ferrat s'est-il adapté ?*

**VL :** Un atelier multimédia a été créé avec des ordinateurs connectés à Internet mis à disposition du public. Un animateur, Guillaume, stimule les ateliers, conseille les visiteurs. Des tablettes ont été commandées et seront elles aussi à disposition du public. Et surtout des liseuses devraient prendre place. C'est un appareil mobile conçu principalement pour lire des livres numériques. Il est doté d'un écran pour la lecture et doit permettre le stockage des publications numériques. Il permet de grossir les caractères, ce qui est très utile pour les personnes malvoyantes.

*Comment faites-vous vivre la médiathèque ?*

**VL :** Notre objectif est de susciter l'envie de lire et de faire de cet espace un lieu de vie d'échanges. Nous élaborons des bibliographies sur des thèmes d'actualité, celles-ci pourront servir aux lecteurs et aux enseignants. Nous travaillons en collaboration avec les professeurs des écoles du Palais sur des thèmes choisis. Nous montons des expositions, faisons des critiques de livres, des manifestations... tout ce qui permet de faire vivre ce lieu.

*Pour connaître l'actualité de l'Espace culturel*

<http://bmlepalaisurvienna.wordpress.com>

# L'ouverture de la Voie de Liaison Nord donne de nouvelles perspectives de mobilité aux habitants du Palais.

• A compter du 6 janvier 2014, l'extension de la ligne 8 (Beauregard) assurera notamment la correspondance avec les lignes 10 (Beaubreuil, CHU) et 20 (zone nord) depuis le parc relais.

• Ce pôle de 50 places de stationnement dans un premier temps permettra également à de nombreuses familles palaisiennes de laisser leur véhicule et d'accéder facilement et rapidement à Limoges (toutes les 10 minutes environ).

• L'aménagement du pôle d'échanges des Casseaux constituera une nouvelle étape dans l'amélioration de notre desserte bus, la totalité de la ligne 8 (Beauregard et Vert-Vallon-Puy Neige) devant être revue à cette occasion.

A cette fin, le contournement du village du Bournazeau est d'ores et déjà prévu.



## Grande rénovation de l'éclairage public

**Quelques éléments sur les travaux :** La commune du Palais-sur-Vienne a confié au Syndicat Energies Haute-Vienne d'importants travaux dans un objectif commun : remplacer les sources les plus polluantes et faire des économies d'énergie dans l'éclairage public.

**Ainsi, pas moins de 648 lampadaires résidentiels en forme de boule ont été remplacés sur toute la commune.**

Cette forme d'éclairage public, très à la mode à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, était omniprésente dans tous les lotissements et autour de nombreux équipements publics de la commune. Or, elle présente un rapport consommation-éclairage catastrophique. "Ces lampes éclairent à peine plus qu'une pleine lune" explique Marc DUBOIS responsable de l'éclairage public au SEHV. C'est d'autant plus vrai qu'elles vieillissent très mal : des dépôts, liés à la vétusté du matériel s'accumulent au fond de la boule, et empêchent la lumière d'arriver au sol. Ajoutons que, du fait de leur forme sphérique, ces boules éclairent autant le ciel que le sol, autant les façades privées que l'espace public, provoquant une pollution lumineuse à laquelle la population devient de plus en plus sensible.

**La consommation d'énergie sur les secteurs rénovés diminue de 73%.**

Grâce à une meilleure orientation de la lumière, mais aussi à l'évolution technologique, le SEHV a pu proposer à la commune du matériel très économe en énergie. Les ampoules des boules de 70 à 100 W ont en effet été remplacées par des lampes à leds de 40 W.

A la demande de la commune, le SEHV est allé plus loin en installant 70 systèmes de détecteurs/réducteurs, permettant de réduire la puissance des lampadaires de 40W à 15 W quand aucune présence n'est détectée. Plusieurs sites ont été équipés : des espaces verts, des alentours d'équipements publics (gymnase, tennis, salle Simone Signoret, centre de loisir), mais aussi pour la première fois une zone résidentielle, allée Stéphane Grappelli.

**L'économie générée par ce programme de rénovation est estimée à environ 19 000 euros TTC par an (à prix constant de l'électricité).**

La commune a financé 20% des travaux de modernisation des lanternes (le reste étant assuré par des subventions - programme PEPS du SEHV, Conseil Général) ainsi que le remplacement de 200 mâts vétustes, qu'il était nécessaire de renouveler.

**Les sites concernés par la rénovation de l'éclairage public :**

Beauregard, Beauvais, Bellevue, L'Etanchoux, La Cité des Acacias, La Garenne, La Source, Le Super Palais, Les Chênes, Les Combeaux, Le Bournazeau, Les Hauts du Chatenet, Les tennis Henri Cochet, Les Terrasses, Résidence Puymartin (EHPAD) et le Site de la Sablière.

## Démolition des préfabriqués et du préau attendant à l'école Aristide Briand

Devant le caractère vétuste des préfabriqués ainsi que du préau attendant à l'école Aristide Briand, la Commune a décidé de procéder à leur démolition.

En effet, leur construction datant du début des années 70 et bien qu'ayant rempli avec succès leur fonction de bâtiment modulaire, il n'était plus possible de continuer à les utiliser dans de bonnes conditions.

Ces travaux ont été réalisés durant la période estivale, propice tant pour une météo favorable que pour la vacance des lieux et ont nécessité d'importants moyens techniques et humains. C'est pour ces raisons que la Commune a recruté des entreprises spécialisées en démolition par le biais d'un marché public.

Une réflexion a d'ores et déjà été engagée afin de réaménager l'espace libéré.



## La salle des fêtes a fait peau neuve

La salle des fêtes n'étant plus aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite exigées aux collectivités pour 2015, la Municipalité a choisi d'y effectuer des travaux.

Les travaux se sont déroulés sur deux exercices budgétaires afin de ménager les finances communales.

En 2012, les entreprises ont œuvré sur l'extérieur du bâtiment ; les accès handicapés ont été refaits ou créés et deux places de stationnement accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créées elles aussi.

En 2013, c'est l'intérieur de la salle qui a été revu. De nouvelles menuiseries ont été installées, toujours dans l'optique de faciliter ou permettre la circulation et l'accessibilité des personnes handicapées. Simultanément à ces travaux de mise aux normes handicap, la Commune a décidé de faire réaliser des travaux de rénovation des locaux ; ainsi le bâtiment a été réisolé, l'électricité a été revue tout comme les peintures et divers revêtements qui, datant des années 80, nécessitaient un

sérieux rafraîchissement ! Des équipements spéciaux ont également été installés pour la mise en valeur d'œuvres lors d'expositions artistiques.

Ces travaux d'envergure ont un coût important pour la Collectivité mais ils ont obtenu des financements de l'Etat ainsi que du Conseil Général, ce qui a permis d'entreprendre une telle restructuration.

Cette salle est très sollicitée tant par les associations palaisiennes que par les palaisiens eux-mêmes. Et c'est avec plaisir que M<sup>me</sup> le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont organisé son inauguration le samedi 31 août 2013, en présence de personnalités et de palaisiens, alors même que la salle recevait sa première manifestation à l'occasion de la 30<sup>e</sup> exposition des artistes palaisiens.

## Remplacement des menuiseries du réfectoire ainsi que de l'école Jules Ferry primaire

En 2013, la commune a procédé au remplacement des menuiseries du groupe scolaire Jules Ferry élémentaire.

Cela a concerné celles du réfectoire, au nombre de 12, ainsi que les menuiseries des 3 salles de classe, au nombre de 9. Ce sont des menuiseries de rénovation isolantes en aluminium pour les salles de classe et PVC pour le réfectoire qui répondent aux préconisations d'économie d'énergie.

Cette réalisation qui a fait l'objet d'un marché public s'est déroulée durant les vacances estivales et a duré environ une semaine et demie.

A la rentrée scolaire, les élèves, leurs enseignants ainsi que le personnel communal ont pu apprécier ces nouvelles installations qui ont amélioré le quotidien de chacun.





# Le Plan Local d'Urbanisme de la commune entre en révision !

Le Conseil Municipal du 3 octobre dernier a décidé de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Validé en septembre 2003, ce PLU succédait au Plan d'Occupation des Sols (POS), type de document jugé trop restrictif par le législateur et entièrement remanié par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain dite loi SRU.



En effet, là où les POS règlementaient seulement la construction, le PLU permet à la commune de transcrire, sous la forme de règles précises et strictes, le projet d'aménagement durable du territoire communal. Ce dernier répond aujourd'hui à des règles renforcées, nées entre autres de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II. Cette loi et tous les textes qui l'ont accompagnée, ont complété les objectifs de la planification urbaine dont le PLU est l'outil au niveau communal.

Les objectifs principaux nouveaux sont : lutte contre le réchauffement climatique et réduction des émissions de gaz à effet de serre, lutte contre l'étalement urbain et recherche d'un aménagement économe de l'espace et des ressources, préservation et restauration de la biodiversité et des continuités écologiques. La loi prévoit que les PLU en vigueur devront intégrer les dispositions avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Pour ce faire, une révision générale du PLU a été décidée par le Conseil Municipal.

Cette procédure permettra au développement communal de se faire dans le respect des lois Grenelle et également de réfléchir aux objectifs d'urbanisation future et de préservation des espaces naturels de la commune. Un équilibre juste entre espaces urbains, espaces naturels et agricoles, permettant le développement de la commune, devra être trouvé.

Un recueil, alimenté tout au cours de la procédure, permettra à chacun de prendre connaissance des études et des propositions en cours. Des observations pourront y être consignées.

**Chaque administré est donc invité à faire part de ses propositions pour l'aménagement du territoire communal auprès du service Aménagement de la commune en charge de la procédure de révision du PLU.**

En parallèle, le Conseil Municipal a également prescrit une révision dite "allégée" afin de permettre divers projets d'aménagement. Un de ces projets concerne notamment la suppression de la protection Espace Boisé Classé applicable sur une parcelle de 6000 m<sup>2</sup>, afin de permettre l'extension du magasin Intermarché et ainsi de conforter ce commerce de proximité. Un autre de ces projets impacte la zone du Mas pour accueillir le futur Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes.

Pour ces deux projets également, un document détaillant l'avancée des études sera disponible au service Aménagement à la mairie.

*Rappel : les horaires d'ouverture au public du service Aménagement sont le lundi matin de 8h30 à 12h et les mardis et jeudis après-midi de 14h à 18h, ou en dehors de ces plages horaires sur RDV au 05 55 04 34 13*



## Aire de jeux à La Sablière

Depuis cet été, une nouvelle aire de jeux est sortie de terre.

Près de La Sablière, près du site du mini-golf, la Commune a installé des jeux réservés aux enfants de 2 à 6 ans. Ici les petits peuvent goûter aux joies des toboggans, du mur d'escalade ou encore du jeu à ressort.

Ce site agrémenté par la pose de bancs permet aux familles de venir passer un bon moment en famille.

Il est bien-sûr rappelé que les jeux doivent se faire sous la surveillance des parents ou accompagnateurs. Un panneau d'information a été installé ; sur ce dernier figure le numéro de téléphone de la Mairie à contacter pour tout signalement.

## Mise aux normes handicap des escaliers de la bibliothèque municipale

Les escaliers donnant sur le parvis de la bibliothèque ont été dotés de main-courantes en inox à la satisfaction des usagers, et ceci dans un respect de la norme handicap.

De plus, ont été disposés selon la norme en vigueur, des clous podotactiles qui permettent d'alerter les personnes déficientes visuelles de la présence d'un danger en formant une bande d'éveil à la vigilance.



# Rentrée scolaire

Le mardi 3 septembre, l'émotion était palpable dans les cours des trois écoles de la commune.

En ce jour de rentrée, quelques nouveaux attendaient enfants, parents, enseignants et personnel municipal. Nouvelle organisation hebdomadaire avec la semaine de quatre jours et demi, nouveaux horaires, nouveaux emplois du temps, nouveaux visages... Bien sûr, chez les tout petits, quelques larmes ont coulé, bien vite séchées grâce aux attentions des enseignantes et des ATSEM. Pour autant, tout s'est bien déroulé. Isabelle Briquet, maire, et Christine Desmaisons, adjointe aux questions scolaires, ont pu le constater au cours de leur visite habituelle.

Les équipes éducatives ont retrouvé des effectifs stables

**Groupe scolaire Jules Ferry : 111 (110 en septembre 2012)**

Directrice : Stéphanie Dandrieux  
Petite et moyenne section : Stéphanie Dandrieux  
Grande section et CP : Dominique Borie  
CP/CE1 : Anne Peudecerf  
CE2/CM1 : Mickaël Gaudy  
CM1/CM2 : Nathalie Grenier

**Groupe scolaire Aristide Briand : 218 (213 en septembre 2012)**

Directrice : Laurence Tharaud  
Petite section : Hélène Lannevere  
Moyenne section : Sylvie Lajudie  
Grande section : Noëlle Sauvezie  
CP : Patricia Versolato  
CE1 : Jean-Christophe Banquey  
CM2 : Christophe Labrosse  
CM1 : Corinne Teillet  
CM2 : Laurence Tharaud, Olivia Coste

**Ecole maternelle Jean Giraudoux : 75 (76 en septembre 2012)**

Directrice : Sophie Lapeyronnie  
Petite section : Sophie Lapeyronnie  
Moyenne section : Mélanie Delage, Aurélie Carry  
Grande section : Catherine Kepeklian

**Ecole élémentaire Jean Giraudoux : 143 (143 en septembre 2012)**

Directrice : Catherine Fasques  
CP : Sandrine Pidou  
CE1 : Catherine Broussaud  
CE1/CE2 : Dominique Roy Micaletti  
CE2/CM1 : Fabienne Augat  
CM1/CM2 : Catherine Fasques  
CM2 : Aurélie Carry, Sandrine Le Moing

**Soit 547 élèves au total.**

A titre d'information, l'équipe de la restauration municipale confectionne environ 500 repas chaque jour.



## Atelier Théâtre (bis) Garderie

Il reste des places disponibles

Les horaires :

14h > 15h30 = + 15 ans

15h30 > 17h00 = de 11 à 12 ans

17h > 18h15 = de 6 à 10 ans

Contacteur Florence au 05 55 04 34 01

Les enfants de - 6 ans dits les "Titous" se sont appropriés les locaux de l'école Aristide Briand depuis la rentrée, les horaires restant inchangés.

Ce changement de lieu permet de répondre à la demande des parents.

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Compte tenu des prévisions obtenues avant les vacances sur le questionnaire diffusé auprès des familles, et, suite à une étude financière, après l'abandon de l'implantation "d'Algéco" en lieu et place des préfabriqués à Aristide Briand, les enfants ont été répartis en deux endroits :

- les élèves de classe maternelle à l'école maternelle Aristide Briand,
- les élèves de classe élémentaire au centre du Puy Moulinier où les conditions de sécurité respectent parfaitement les normes en vigueur.

Comme convenu, la collectivité garantit le transport, des écoles jusqu'aux sites, et assure la restauration sur place.

Pour répondre à des demandes ponctuelles, le Conseil Municipal a décidé d'instituer un tarif pour fréquentation exceptionnelle de la garderie.

Pour cette année scolaire 2013-2014, il est de 2 euros par jour (matin et/ou soir). Au-delà de la 3<sup>e</sup> journée, le forfait mensuel (28 euros) est appliqué.



## Ado sports

L'activité a trouvé un certain rythme de croisière et la fréquentation en juillet et août, malgré les interdictions de baignade et de navigation à la Sablière, a été assidue.

Les ados ont ainsi pu occuper de manière sportive leurs vacances dans des disciplines variées.

La commune a donc reconduit cette opération pour les vacances de Toussaint et les inscriptions pour les vacances de fin d'année peuvent d'ores et déjà être effectuées auprès de la base nautique (tél au 05 55 35 32 77 ou basenautique.lepalais@orange.fr).

École Aristide Briand

## Notre 1<sup>er</sup> spectacle JMF de l'année

Vendredi 18 octobre, nous sommes allés écouter "Blues d'écoliers" à la salle Gérard Philipe. Les trois écoles du Palais-sur-Vienne ont assisté à cette représentation.



"Nous avons entendu : "le blues du dentiste", "le blues de la guitare et du banjo", "le blues de l'écolier qui ne veut pas se lever", "le blues de la rentrée", "le blues de la fourmi rouge". Tous ces titres interprétés par deux musiciens, accompagnés de leur guitare.

C'était plutôt joyeux pour du blues, nous avons bien aimé car nous avons pu participer et chanter avec eux."

Les CM2



## Notre visite de l'exposition sur les champignons

"Le lundi 7 octobre 2013, nous sommes allés visiter l'exposition de champignons organisée par la société mycologique du Limousin dans la salle Simone Signoret. Les classes de MS et GS y sont allées le matin et nous l'après-midi. Nous avons été accueillis par une dame très instructive. Elle nous a appris quels champignons étaient comestibles ou dangereux à consommer, comment les champignons se reproduisent, où ils poussent et quels sont les animaux qui les mangent.

Nous avons vu des champignons qu'on n'avait jamais rencontrés avec des couleurs différentes et des formes bizarres. Ils étaient tous étiquetés avec un code de couleur qui correspondait à leur dangerosité.

Nous avons appris beaucoup de choses et sommes repartis avec des documents pour continuer la découverte en classe."

Les CM2

## Les élèves de Petite Section ont participé à la semaine du goût



École Jean Giraudoux

## Nettoyons la nature

Vendredi 27 septembre, les élèves de l'école élémentaire Jean Giraudoux ont participé à l'opération "Nettoyons la nature", sponsorisée par les Centres Leclerc.

Comme l'an passé, les enfants des six classes, du CP au CM2, avec l'aide des enseignantes et de parents volontaires, ont nettoyé les environs de leur école : bois et étang du Châtenet. De nombreux déchets ont encore été récoltés mais moins que l'année dernière. Les habitants du Palais-sur-Vienne deviennent peut-être plus responsables.

*Nous les encourageons tous à poursuivre dans ce sens.*



## La semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves des CP et CE1 de l'école élémentaire Jean Giraudoux ont été accueillis à l'Intermarché du Palais-sur-Vienne. Ils ont ainsi découvert la boucherie et ses différentes viandes, la poissonnerie et toutes sortes de poissons, la boulangerie, les croissants, les chocolatines, brioches, chouquettes, les baguettes (du stade congelé au passage en chambre de pousse, jusqu'à la cuisson). Les différents intervenants ont répondu avec beaucoup de patience aux nombreuses questions des élèves.

Pour le plus grand plaisir des enfants, cette découverte des saveurs s'est terminée par la dégustation de chouquettes et de bonbons offerts par l'Intermarché.

*Un grand merci à M. et M<sup>me</sup> Martin, les gérants de l'Intermarché, et à tout le personnel.*



## CAUE

### Conseils gratuits aux particuliers et aux collectivités

Des informations pour préserver  
l'environnement, le patrimoine.

BÂTIR,

RÉNOVER,

AMÉNAGER

DURABLEMENT

Sur rendez-vous par tél (05 55 32 32 40) ou  
par mail, [caue87@wanadoo.fr](mailto:caue87@wanadoo.fr), au CAUE  
ou dans les Maisons du Département.

*CAUE de la Haute-Vienne :*  
*1 rue des Allois, 87000 Limoges*  
*[www.caue87.fr](http://www.caue87.fr). Action soutenue par le*  
*Conseil général de la Haute-Vienne*

## Erratum

### Côté Beauté / Véronique Voisin

ATTENTION Le numéro de  
téléphone inscrit dans les pages  
jaunes est erroné.

Pour contacter l'institut de beauté  
composez le :

**05 55 35 12 93**



## Le Palais + Sant Joan = 20 ans de jumelage

En septembre, une délégation de 23 personnes s'est rendue dans  
la commune jumelle de Sant Joan de les Abadesses en Catalogne  
espagnole pour commémorer sur place le 20<sup>e</sup> anniversaire de  
notre jumelage.

La date avait été choisie en fonction d'une manifestation locale originale "El Gritto". En  
effet, le compositeur de l'hymne national mexicain est originaire de Sant Joan et chaque  
année en septembre, a lieu la fête d'El Gritto au cours de laquelle les Mexicains de Bar-  
celone viennent à Sant Joan le samedi. Gastronomie mexicaine, orchestre de mariachis,  
et appel depuis le balcon de la mairie par la consule du Mexique à Barcelone ; cet appel,  
c'est le Gritto, le cri de joie de l'indépendance mexicaine.

Nous avons été bien sûr reçus officiellement à la mairie par Ramon Roque, Maire de  
Sant Joan et Montse Tallant, adjointe à la culture pour la commémoration du 20<sup>e</sup> anni-  
versaire avec discours officiels et échange de cadeaux.

Notre délégation était conduite par Corinne Just, conseillère municipale déléguée,  
représentant Isabelle Briquet, Maire, qui n'avait pu se libérer ce week-end-là.

Comme toujours, nous avons été reçus avec beaucoup de chaleur et d'amitié par nos  
familles d'accueil que nous connaissons, pour certains d'entre nous depuis plus de 20 ans.

Et bien sûr, nous avons parlé de l'avenir et de nos projets. C'était un bien beau week-end  
d'amitié et de fraternité entre peuples d'Europe.





## Les travaux d'aiguilles à l'honneur

La boîte à ouvrages était présente à l'exposition annuelle des Artistes palaisiens.

De nombreux visiteurs et visiteuses ont admiré les ouvrages divers et originaux réalisés par les adhérentes de l'association. Les commentaires élogieux sont un encouragement à la poursuite des activités et à la réalisation d'ouvrages inédits.

Une tombola était le clou de cette manifestation avec pour point d'orgue deux gros lots : un service à thé (nappe et 6 serviettes) en broderie Hardanger et un sampler patchwork réalisés entièrement à la main.

Ils ont respectivement fait le bonheur de M<sup>me</sup> TILAGONE de Limoges et de M<sup>me</sup> COUSIN du Palais-sur-Vienne. La joie de ces deux "chanceuses" est la récompense des "doigts de fées" qui ont œuvré pendant de nombreuses heures.

*La boîte à ouvrages se réunit tous les vendredis après-midi, salle Simone Signoret au Palais-sur-Vienne. Renseignements au 06 87 18 30 39.*



## Le Palais en chantant

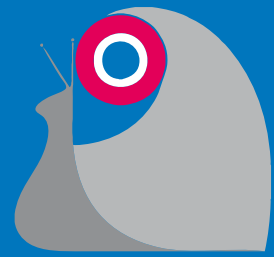
Remercions encore les Palaisiens d'être venus nombreux à notre concert de rentrée lors de la fête du Palais. C'est stimulant et nous fait démarrer la saison dans les meilleures conditions morales. Nous renouvelons nos remerciements et notre amitié à nos deux anciennes choristes qui ont cessé leur participation après ce concert, Simone Chilloux et Monique De Ridder.

Actuellement nous préparons notre déplacement à Bidart pour un concert commun le 23 novembre avec la chorale basque Boga Boga qui nous avait fait le

grand plaisir de se produire en 2012 pour la fête du Palais. Nous allons donc faire le maximum pour faire honneur à notre commune et donner pleine satisfaction à notre chef de chœur Corinne ROUHAUT.

Le prochain rendez-vous pour le public Palaisien : le 14 décembre à l'Eglise au bénéfice du don du sang. Nous serons en compagnie de la chorale Arioso de Couzeix.

*Venez nombreux, votre générosité vous fera profiter, du moins nous l'espérons, d'un agréable moment.*



## L'ADIL 87 informe et conseille gratuitement en matière de logement

*L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.*

### Les conseils juridiques :

- relations propriétaires-locataires : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, syndic ...
- relations de voisinage : bruit, mitoyenneté, servitudes, ...
- urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...
- accession à la propriété : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres...

### Les conseils financiers et fiscaux :

- conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, ...
- fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts, ...
- amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, ...

### Un site internet :

**[www.adil87.org](http://www.adil87.org)**

Il met en valeur l'information locale développée par notre organisme à travers des rubriques telles que "Se loger en Haute-Vienne", les "Publications de l'ADIL87" et la création de nouvelles rubriques sur le logement indigne ou les impayés de loyer. Il contient de nombreux modèles de lettres types.

Il fait l'objet d'une veille juridique régulière permettant aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

### Horaires d'ouverture :

*Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30, de 13h30 à 17h30 (Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)*

Gym Bonne Forme Palaisienne

## Une activité ouverte à tous

Une nouvelle saison a débuté dans la salle Gérard Philipe rénovée, très agréable et accueillante. De nombreux adhérents se sont retrouvés avec plaisir pour partager des moments de détente dans une ambiance sportive et conviviale, encadrés par deux animatrices diplômées. Elles proposent des séances variées et adaptées aux possibilités de chacun (renforcement musculaire, souplesse, équilibre, coordination, danse...) tout cela en musique et en utilisant des accessoires fournis par le club.

D'autres moments de rencontre sont organisés en cours d'année pour les personnes intéressées : sortie culturelle, randonnée, repas...

*Si vous souhaitez nous rejoindre pour garder la forme, 2 séances de découverte vous sont offertes. Les cours se déroulent salle Gérard Philipe, les lundis de 14 h 15 à 15 h 15 et les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30.*

La cotisation annuelle est de 82 € par personne pour les 2 séances et 157,50 € pour un couple.

Renseignements au 05 55 04 14 81 ou 05 55 39 18 98.



## Jouez au Badminton !

4 créneaux sont à disposition pour jouer quel que soit le niveau.

- Le lundi (18h - 22h) au gymnase Maison Rouge
- Le mercredi (20h30 - 22h30) au gymnase Marchessoux
- Le jeudi (18h - 22h) au gymnase Marchessoux
- Le dimanche (10h-12h) au gymnase Maison Rouge

Pour tous renseignements: Amicale laïque Le Palais-sur-Vienne, section badminton : 06 82 13 71 46

## La FNACA en Provence-Camargue

Le 7 juin, les anciens combattants du Comité F.N.A.C.A. du Palais, avec leurs épouses et amis, sont partis très tôt pour aller chercher le soleil du Midi. Le déjeuner-croisière sur le Canal du Midi à Béziers puis le passage de plusieurs écluses furent une heureuse détente. L'hôtel Du Mas Des Sables à Aigues Mortes nous a accueilli dans un lieu enchanteur et servi de délicieux dîners durant le séjour, avec un personnel agréable et compétent.

Les différentes visites menées par une guide experte et sympathique ont été fort appréciées :

- la manade Cavallini avec explications des traditions et excellente paëlla camarguaise
- promenade sur le petit Rhône à bord du Ticky III - aperçu de la flore, des cultures et de l'élevage de la Camargue
- visite des Saintes-Maries-de-la-Mer et d'Aigues Mortes
- découverte des calanques de Cassis et via Marseille par la route des crêtes sous un beau soleil. Ascension à la Bonne Mère "Notre Dame de la Garde" d'où un panorama magnifique de la ville, du vieux port et du quai de la Joliette où beaucoup d'entre nous ont embarqué pour l'Algérie (un petit pincement au cœur).



On a pu admirer les dernières constructions et aménagements liés à la fête culturelle de cette année.

- excursion au Pont du Gard (merveille de l'antiquité romaine)
- arrêt à Nîmes : les arènes, la Maison Carrée et des jardins de la Fontaine.
- visite guidée d'Avignon, son célèbre pont et le Palais des Papes et route vers les Baux de Provence et son accès escarpé.

Lors de la dernière soirée à l'hôtel, un groupe de deux musiciens et une danseuse se sont produits, nous berçant de chants et danses gitanes.

Sur le retour, le 12 juin, haltes dans les gorges de l'Ardèche avec le site du Pont d'Arc.

*Durant ce voyage, il régna une excellente ambiance et chacun en gardera un très bon souvenir. Un grand merci aux organisateurs bénévoles et au chauffeur des Ets Massy pour cette bonne organisation.*



## Handball

Après une saison précédente difficile pour les séniors et une descente à l'échelon inférieur, tous les licenciés de la section Handball de l'Amicale Laïque ont repris le chemin du gymnase de Maison Rouge. Cette année, les dirigeants ont décidé de centrer leurs efforts sur l'accueil des plus petits notamment des enfants de l'école. De plus, le club a ré-ouvert la section pour les moins de 14 ans féminines. Quelques festivités pour tous sont déjà dans les tuyaux de cette nouvelle année sportive comme un tournoi d'Halloween ou un tournoi inter-génération. Plus d'infos sur le site internet de la section <http://www.alp-handball.fr/>.

Les horaires des entraînements :

- 2004 et après (Ecole de Hand): le mercredi de 17h45 à 19h
- 2002-03 (-12 ans): Filles : le mardi de 17h45 à 19h15 / Garçons : le jeudi de 19h à 20h30
- 2000-01 (-14 ans): Filles : le mardi de 17h45 à 19h / Garçons : le jeudi de 19h à 20h 30
- 1997-98-99 (-17 ans): Filles : le vendredi de 17h45 à 19h15
- Séniors :  
 Filles : le mercredi de 20h30 à 22h et le vendredi de 19h15 à 21h / Garçons : le mardi de 20h à 22h et le jeudi de 20h30 à 22h



## Une reprise pleine d'ambition pour les lutteurs palaisiens

La saison 2012/2013 fut très réussie. En effet l'école de lutte, avec une trentaine de jeunes lutteurs, a remporté de bons résultats : comme la victoire au tournoi Jean TAINON, la 3<sup>e</sup> place au tournoi des volcans (Auvergne) sur 25 clubs venant de toute la France, la 2<sup>e</sup> place de la coupe départementale et la 2<sup>e</sup> place à notre tournoi Paul MARCHESSOUX avec la présence de plus de 200 lutteurs.

L'objectif est de faire aussi bien pour cette nouvelle saison 2013/2014.

Pour cela le club invite tous ceux qui le souhaitent à 4 séances d'entraînements gratuites pour découvrir notre sport. Si vous êtes intéressés, veuillez-vous présenter, aux heures d'entraînements, au gymnase Paul MARCHESSOUX du Palais-sur-Vienne.

*L'école de lutte s'entraîne les mercredis de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h sous la houlette de notre président Pascal REY et de Jérémie BOURDILLAUX*

*Pour les plus grands (12 ans à seniors) les entraînements se déroulent les mardis et vendredis de 18h30 à 20h30 dirigés par David et Frédéric Rey*



## Les Bouéradors à Pompadour

L'atmosphère était humide, mais elle n'a pas découragé les 22 Bouéradors qui attendaient, en gare des Bénédictins, le train tracté par une locomotive Diesel datant de la fin des années 50, propriété de l'association CFTLP (la locomotive à vapeur qui devait faire office est en panne), pour une sortie à la cité du Cheval, POMPADOUR. Installés dans les compartiments, les participants apprécient "le confort d'époque" de ces trains des années 30 et 60, classés pour certains au patrimoine des monuments historiques et retrouvent ou découvrent le charme des voyages d'antan. Le voyage a permis de découvrir, de façon originale, les paysages de "la petite ligne de Pompadour".

Quelle ne fut pas notre surprise, quand nous avons entendu des notes de musique jouées par deux accordéonistes qui ont donné l'aubade dans les allées des compartiments.

*Pompadour, tout le monde descend !*

Les Bouéradors ont visité le château, les caves (vides) et les écuries de la Marquise, les haras et l'hippodrome avant d'assister à un extraordinaire spectacle équestre dans l'Orangerie. Pendant le trajet de retour, les commentaires allaient... bon train et chacun pensait déjà au prochain voyage.

*Merci à Daniel TEXIER pour toute l'organisation.*



## Belle fin de saison 2012/13 pour les gymnastes de l'Espérance du Palais !

1<sup>er</sup> au mouvement d'ensemble (Trophée Charles-Boursier), 7<sup>e</sup> au classement général (sur 57 équipes), 1<sup>er</sup> des équipes de la Haute-Vienne, lors des CHAMPIONNATS FEDERATION F2 de la Fédération Sportive et Culturelle de France organisés à Limoges par les Cadets et Cadettes de St MICHEL les 22 et 23 juin 2013

C'est une première dans l'histoire de l'ESPERANCE DU PALAIS et les 12 JEUNESSES, leurs monitrices (Jennifer - Nathalie - Véronique - Violaine - Charlène et Marie Pierre) les parents (et la présidente) étaient très satisfaits de ces résultats : **le travail assidu paye toujours !**

Les résultats du Championnat Départemental ont aussi donné de bons résultats : 2<sup>e</sup> place pour les JEUNESSES - 3<sup>e</sup> place pour les POUSSINES et ensemble, elles ont remporté le TROPHÉE DU FAIR PLAY mis en jeu par les organisateurs (la St Louis de Gonzague) - Ce trophée a récompensé toute l'association pour la qualité de son comportement pendant tout le week-end du championnat.

**BRAVO ET MERCI LES FILLES**

## Il n'y a pas que de la gym à l'Espérance

Il y a aussi de l'EVEIL DE L'ENFANT (garçons et filles à partir de 3 ANS ½), du TENNIS DE TABLE (garçons et filles à partir de 6 ans), de la DANSE COUNTRY (mixte) sans limite d'âge et du TIR A L'ARC (mixte) à partir de 10 ans.

*Si vous désirez nous rejoindre dans une de ces activités, contactez Colette VERDIER (05 55 35 25 27) ou consultez le site de l'ESPERANCE : [esperance.palais.free.fr](http://esperance.palais.free.fr)*

## Le Cyclo Club Palaisien pédale et marche contre la maladie de Crohn

Le 6 octobre dernier, sous l'égide de l'Ufolep, avec le soutien actif de Limoges Métropole, des villes de Limoges, Le Palais-sur-Vienne et du site Ester Technopole, le Cyclo Club Palaisien a roulé et marché en participant à la journée nationale de l'AFA (Association François Aupetit - [www.afa.asso.fr](http://www.afa.asso.fr)) qui lutte contre les MICI (Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin), entre autres la maladie de Crohn.



C'est sur le site d'Ester Technopole que plus de 100 cyclos ont pu pédaler en toute sécurité de 9h à 12h sur un circuit fermé de 5,250km. 18 clubs étaient représentés dont un fort contingent de Pana-Loisirs, de Legrand et du Limoges Tandem Club (club qui associe un non voyant et son "pilote"). Près de 80 randonneurs ont marché sur un circuit empruntant le bois de La Bastide, le lac d'Uzurat et le parc de l'Aurence.

Les fonds récoltés au cours de cette matinée seront entièrement reversés à l'AFA dont le représentant régional n'est autre que le vice-président du club : Marc Germannaud.

Un grand merci à tous pour leurs participations : cyclos, marcheurs, bénévoles, licenciés du club... pour ce grand moment de solidarité.

Les photos de la manifestation sont à découvrir sur le site du club : [cycloclubpalaisien.clubeo.com](http://cycloclubpalaisien.clubeo.com) dans la galerie photos : les MICI 2013.

*Prochaine manifestation du Cyclo Club Palaisien pour soutenir l'AFA : samedi 18 janvier 2014 à 20h30, salle Gérard Philipe au Palais-sur-Vienne, la troupe théâtrale Art'scène (de Bosmie L'Aiguille) présentera "Tranches de Bluff".*

*Si vous voulez rejoindre un club cyclotouriste sympa pour pédaler dans la convivialité et la bonne humeur....*

*Contacts : 06 07 65 16 79 ou 06 15 21 84 26 ou 06 32 93 10 83*

### Amicale Laïque • JUDO-JUJITSU

## Du dynamisme à revendre

La reprise de la saison sportive de judo et de Ju-Jitsu a eu lieu pour tous (âge minimum 4 ans - deuxième année de maternelle), une rentrée effectuée sous le signe de changements et d'innovations.

### Une rentrée pleine de nouveautés

Afin d'épauler le responsable de la section, Patrick Charlot, une équipe de bénévoles l'a rejoint dans l'animation et la gestion de la section. Autre innovation, qui est en fait un retour, après quelques années d'absence : le cours de judo loisirs pour adultes. La section a dégagé un créneau horaire au dojo les lundis soirs, de 20h30 à 22h. Les personnes qui le souhaitent peuvent venir pratiquer le judo dans un esprit "loisirs". Il n'est pas nécessaire d'être déjà pratiquant ou de posséder la ceinture noire. Le cours est ouvert aux judokas, mais aussi à tous ceux qui souhaitent découvrir ce sport, ou tout simplement avoir une activité physique régulière. Une tenue peut d'ailleurs être prêtée pour les essais.

Nicolas et Thomas Charlot, les deux professeurs du club, ont mis en place des entraînements communs pour les benjamins et les minimes avec le club de Rilhac-Rancon. Tout au long de l'année, chaque club se déplacera une fois par mois chez le voisin. Les deux clubs ont déjà l'habitude de travailler ensemble, notamment lors des stages durant les vacances. Se mesu-

rer à d'autres adversaires devrait être bénéfique pour la progression des apprentis judokas. Et comme la bonne humeur n'est pas interdite... il y aura certainement une bonne ambiance !

Enfin, la section judo s'est dotée d'un nouveau site internet qui lui est propre ([www.judolepalais.clubeo.com](http://www.judolepalais.clubeo.com)). On y trouve toutes les informations relatives à la section (les compétitions, la vie du club...) mais aussi des informations plus générales sur le judo et le ju-jitsu.

### De la continuité : le partenariat avec les écoles

Avec le partenariat de l'USEP, la section judo renouvelle les interventions, encadrées par Nicolas Charlot, dans les trois écoles du Palais-sur-Vienne. Comme tous les ans, le club organisera son tournoi par équipes. C'est toujours une date importante et appréciée par les autres clubs de judo. Traditionnellement le tournoi est fixé au début du printemps, cette année il aura lieu le 30 mars 2014.

### Et toujours le Ju-jitsu / self-defense

Etroitement lié au judo sur un plan historique, le Ju-jitsu peut s'apparenter à de la self-défense. C'est un sport complet qui permet aussi de se maintenir en forme. La confiance en soi procurée par les connaissances acquises peut aussi être utile en dehors d'une agression. Pratiqués dans un esprit de bonne humeur et de détente et ouverts aux femmes, aux hommes et aux adolescents, les cours ont lieu une fois par semaine en soirée au dojo. Si vous voulez venir essayer, un simple survêtement suffit. Des tenues peuvent être mises à votre disposition.

### Les horaires des cours sont les suivants :

- *Les petits (4-6 ans) le lundi de 17h15 à 18h15.*
- *Les moyens (6-9 ans) le lundi de 18h15 à 19h15 et le jeudi de 17h30 à 18h30.*
- *Les grands (9 ans et +) le lundi de 19h15 à 20h30 et le jeudi de 18h30 à 20h00.*
- *Les adultes : le lundi de 20h30 à 22h00*
- *Le cours de Ju-jitsu le jeudi soir de 20h00 à 21h45.*

Renseignements au 06 82 08 55 96  
[www.judolepalais.clubeo.com](http://www.judolepalais.clubeo.com)



# Histoires autour de nos cloches

Un technicien venu faire des travaux au clocher a décelé que la fonte de la grosse cloche date de 1503. Depuis près de quatre siècles, elle chante les peines et les joies des Palaisiens. En 1967, on lui donne un air de modernité : elle est électrifiée. Décembre 1970, "Marie", c'est le nom qu'on lui a donné lors de sa bénédiction en 1503, n'a plus sa voix d'airain, elle est fêlée. Le 28 janvier 1971, lorsque la cloche est descendue par la Maison Bollée, d'Orléans, on s'aperçoit qu'elle est fendue sur 30 cm. Il nous faut une nouvelle cloche. L'abbé Varnoux demande que ce soit le bronze de la vieille cloche qui serve à fondre la nouvelle et d'y reporter les inscriptions quatre fois centenaires qui l'ornaient en lettres gothiques.

La cloche a été fondue, renouvelée et offerte à la commune du Palais. André Brun, maire, et Jean Varnoux, curé du Palais, l'ont accueillie en avril 1971. "Marie" pèse 430 kg et a un diamètre de 89 cm.

Pour remplacer "Marie", une demande a été faite auprès de la Maison Bollée qui nous a proposé une cloche venant d'Algérie ; En effet, en 1962, avec le départ des Français d'Algérie, beaucoup d'églises furent fermées et suite à cette situation, le Secours Catholique a récupéré plus de cinq cents cloches. L'une d'elle vient se blottir dans notre clocher. Le 28 janvier 1971 "Thérèse" sonne au clocher du Palais ; Fondue en 1928 par les Fonderies Paccard de Sévrier, près d'Annecy. "Thérèse" pèse 185 kilos et donne le do dièze.

La création des Fonderies de Cloches Paccard est assez originale que l'on s'y arrête un instant : En 1796, l'évêque d'Annecy demande à Antoine Paccard, maréchal-ferrand à Sévrier, de lui fondre une cloche. C'est demander à un charcutier de faire un baba au rhum. Antoine Paccard ne baisse pas les bras. Il fait venir de Suisse un fondeur de cloches qui lui inculque le métier, voici sommairement comment est née la Maison Paccard.

« Lors d'une assemblée, en Creuse, où nous étions cinq Palaisiens, une dame nous demande : *Vous êtes du Palais? Il y a chez vous une cloche qui vient d'Algérie ?* A notre réponse affirmative elle demande *"de quelle commune elle vient ?"* Je lui dis que je n'ai pas ce renseignement en tête mais que demain matin je lui enverrai toutes les coordonnées de cette cloche. Voici sa réponse : *"Je suis heureuse de vous lire et que vous me confirmiez que la cloche de mon village se trouve au Palais-sur-Vienne. Elle a sonné ma confirmation, ma communion, mon mariage. Maintenant je peux mettre un visage sur ceux qu'ils l'entendent actuellement. Merci ! Merci ! "* »

Un coup d'éclat des Fonderies Pierre Paccard n'a pas eu l'écho médiatique qu'il méritait.

Tout commence aux Etats-Unis, à Newport dans le Kentucky. Un groupe d'hommes s'est réuni pour préparer les fêtes de l'An 2000. *Pourquoi pas une cloche qui sonnerait les douze coups de minuit, suggère Dave Hosea. Bonne idée, répond son ami Wayne Carlisle, mais il faudrait, que cette cloche soit unique en son genre. Notre pays est jeune et n'a pas de monuments. Et si j'offre à la ville la plus grosse cloche du monde ?* La place de la cloche est toutefois trouvée, on l'installe au cœur de Newport, en cours d'aménagement, devant l'une des futures attractions touristiques du Kentucky, le monument du millénaire, une tour de 330 m. de haut. Comment la baptiser ? Quelqu'un propose "Cloche de la Paix Universelle". James Carlisle convoque James Verdin, descendant d'un fondeur de cloches Alsacien, émigré aux Etats Unis au XIX<sup>e</sup> siècle. La plus grosse cloche pèse 25 tonnes et se trouve sous le dôme de la cathédrale de Cologne. Pour qu'il n'y ait pas de contestation, il nous faut une cloche d'au moins 30 tonnes. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il n'y a plus de fondeurs de cloches aux U.S.A. Tout doit être soigneusement calculé, les proportions, la fabrication du moule, et la coulée elle-même. Et puis le simple coût de fabrication d'une telle cloche avoisine les 2,5 millions de dollars (15 millions de francs). Quel maître d'ouvrage saurait prendre la responsabilité d'une pièce de cette taille? Soudain Verdin eut une idée *"appelez-moi Pierre Paccard"* dit-il à sa secrétaire.

Ces Messieurs voulaient que la cloche soit coulée comme au Moyen-Age, dans un moule creusé à même la terre sur le lieu de son installation. Pierre Paccard dit : *il faudrait que je fasse venir mes compagnons aux Etats-Unis, je ne puis déshabiller mon entreprise pendant des mois.* Pour la fusion, le four de l'atelier Paccard, à Sévrier ne, fait que 16 tonnes. Un fils Paccard, Philippe, en feuilletant un annuaire de Loire Atlantique, tombe sur les Fonderies de l'Atlantique à Nantes, spécialisées dans la fabrication d'hélices de grandes dimensions. Le four fait 68 tonnes. Dès le mois de juin 1998, Pierre Paccard s'installe à Nantes pour surveiller le déroulement des opérations. Il lui faudra 12 semaines pour réaliser le moule. Au total, il aura fallu employer 4 000 briques, 150 tonnes de sable et d'argile et 250 kilos de cire d'abeilles. Le 11 décembre 1998 tout est prêt pour la coule. 300 spectateurs. Il est 15 heures, les ouvriers de la Fonderie de l'Atlantique sont à leur poste, tendus à l'extrême car la fluidité de la coulée va dépendre de la solidité de la cloche. Dans le four, allumé depuis 6 heures du matin, 40 tonnes de cuivre et d'étain bouillonnent à 1 100 degrés. Un ruban incandescent jaillit,

Pierre regarde sa montre, la coulée n'a duré que cinq minutes 57 secondes. Quand les spectateurs se lèvent pour applaudir, Pierre est cloué par l'émotion. Le lendemain, il rentrera à Sévrier. Il ne reviendra à Nantes qu'un mois plus tard, le temps nécessaire au refroidissement du métal. Vers la mi-janvier, le moule est enfin brisé. Sorti de sa gangue, le bébé paraît sale et noir. Il faut le polir. Vient le moment des essais acoustiques. Armé d'un billot de chêne, Cyril, le fils, frappe la cloche. Pierre écoute, alors le maître fondeur lève les deux pouces en signe de victoire ! La cloche pèse 33.285 kilos, mesure 3,50 mètres de haut et 3,78 mètres de diamètre. Le 6 avril elle se balance dans le port de Nantes. Tout s'est passé à la perfection. Dix jours plus tard, une grue charge la cloche avec les dix tonnes de son encadrement sur une barge fluviale. Après avoir gagné Le Havre, à bord d'un cargo, la cloche est partie pour la Nouvelle Orléans où elle est arrivée le 8 mai. Puis elle a remonté le Mississipi et l'Ohio, saluant au passage la dizaine de villes traversées jusqu'à Newport. C'est le 31 décembre 1999 qu'elle sonnera à toute volée les 12 coups de minuit. Ce qu'un Américain avait rêvé, un Français l'a réalisé.

Sources : *"L'Ami de Tous" mensuel paroissial "Les Cimes Limousines" Mars 2010 "Sélection du Reader's Digest" Décembre 1999 - PP- 25-31*

## Groupe PS et apparentés

## TOTAL-SOLIC : un réaménagement attendu

Toutes les réhabilitations d'anciens sites industriels nécessitent du temps, d'une part pour évacuer tous les produits potentiellement dangereux et assurer un suivi des pollutions résiduelles, d'autre part, pour envisager un projet d'aménagement suffisamment ambitieux pour supporter le coût de remise en état du site.

Cela fait une vingtaine d'années que les dépôts pétroliers à l'entrée du la commune ont fermé leurs portes et que le casse-tête de la gestion de friches industrielles s'impose dans la vie municipale avec pour les élus un double défi : poursuivre le développement de la commune avec un budget amputé d'une importante partie de ses ressources liées à la taxe professionnelle et mettre en œuvre les conditions favorables à une future reconversion d'un site devenu bien gênant !

La commune avait acquis les terrains SOLIC et TOTAL afin d'éviter l'installation d'une plateforme de concassage de mâchefer (résidus produits par l'usine d'incinération des déchets). Les finances communales ne permettant pas leur réaménagement, elle les a cédés à une société d'investissement privée porteuse d'un projet industriel et commercial. Ce projet retardé par la crise économique semble être sur le point d'aboutir : une surface commerciale et une zone d'activités devraient donc prochainement voir le jour et changer radicalement l'aspect de l'entrée de notre commune.

La disparition d'une friche n'est visiblement pas le souhait de certains "défenseurs de l'environnement" locaux dont l'acharnement à discréditer l'aménagement à venir interroge...

Visiblement, tout le monde ne trouve pas de l'intérêt à supprimer les points noirs environnementaux, à dynamiser la ville et à favoriser la création d'emplois. Chacun est libre de ses points de vue et de ses choix... c'est peut-être pour cela qu'il y a une majorité municipale et une opposition.

L'emploi est au cœur des actions que nous menons, et nous continuerons à mettre en œuvre toutes les mesures permettant son développement au plan local.

La relance de notre pays, le retour de la croissance, tout passe par la case travail. Agir pour l'emploi est un devoir pour les élus en responsabilité.

*Le groupe socialiste reste à votre écoute et à votre disposition :  
Isabelle BRIQUET, Yves PUHARRE, Christine DESMAISONS,  
Patrick DOBBELS, Saïd FETTAHI, Corinne JUST,  
Eliane PHILIPPON, Mariana DUMITRU,  
Christophe LABROSSE, Martial BRUNIE, Marie-Annick ATTAL,  
Jean-Claude MEISSNER, Philippe ARRONDEAU,  
Chantal FRUGIER, Zineb BOULAHDJILET.*

## Groupe PC/ADS

### UN AUTRE PARTAGE POUR UNE AUTRE UTILISATION DES RICHESSES

Le "tout financier" de l'économie en général et des entreprises en particulier enfonce un peu plus chaque jour notre pays dans la crise. La commune qui en France est l'institution la plus proche de la vie des habitants en est le parfait révélateur. Le risque majeur de la crise est de provoquer un discrédit politique et de nourrir ainsi la montée du Front National qui n'a plus qu'à surfer sur la misère et le déclassement social. Plus on renonce au social, plus la crise économique progresse et plus la démocratie recule.

Cette crise de l'économie et de valeurs se base entre autres sur la négation de la place et du prix du travail. Pas un jour ne se passe sans que les médias ne se fassent l'écho du fléau que représente le "coût du travail". Ces discours incantatoires visent principalement à masquer l'explosion des dividendes versés aux actionnaires et avalisent des reculs sociaux sans précédents.

Les conséquences en termes de destruction d'emploi engendrent un développement notoire de la misère et de la pauvreté, et les palaisiens n'échappent malheureusement pas à la règle.

Pourtant, sans le travail humain il n'y aurait pas de réelles créations de richesses, de biens ou de services pour répondre aux besoins même basiques de la société et des populations.

La question est donc bien celle d'un autre partage pour une autre utilisation des richesses afin de favoriser l'emploi et la justice sociale. La réponse est bien politique dans la lutte contre l'austérité et les effets dévastateurs du libéralisme. Le combat politique doit être le plus possible en phase avec tout ce qui vit, pense, se révolte et lutte dans l'ensemble de la société comme à l'échelon de la commune. D'ailleurs rien n'est plus politique que les besoins exprimés par les habitants.

Dans cet esprit le choix des urnes demeure un espace privilégié d'expression citoyenne et de proximité dans le respect des valeurs républicaines.

*Denis LIMOUSIN, Nadine PECHUZAL, Paule PEYRAT, Guy NADEAU, Annie BONNET, Joëlle BAZALGUES, Alain BAISEZ, Laurent COLONNA.*

## Le Palais Autrement

### FRICHES À L'ENTRÉE DU BOURG : QUELLES SUITES SOUHAITABLES ?

**Wattelez :** pourvoi en cassation rejeté par le Conseil d'Etat qui confirme la responsabilité de Wattelez comme "propriétaire négligent" du site et de ses pollutions, rejetant ainsi l'ultime recours des héritiers. La saga juridique de 25 ans arrive enfin à son terme et se conclut bien pour la commune ! Restent maintenant la dépollution, l'élimination des déchets et la réhabilitation du site : l'étude diligentée l'an dernier par l'Agglomération de Limoges a préconisé plusieurs solutions, mais les terrains Wattelez étant privés, rien ne se fera sans un programme coordonné entre les propriétaires et les pouvoirs publics... si négocier est impérieux, les élus du Palais et les Palaisiens seront-ils associés au devenir de ce vaste site en bordure de Vienne ?

**Ex Solic/Total :** aménagement de trottoirs et d'une passerelle piétons parallèle au pont, agencement de la route et de l'accès au site, assainissement et même déplacement de l'arrêt de bus Ventenat... des travaux importants destinés à accueillir des installations dont une qui serait une surface commerciale alimentaire... Outre que des servitudes édictées par arrêté préfectoral sont à respecter pour le mouvement des terres polluées de certaines zones du site et la démolition des bâtiments en ruine, des précisions sont nécessaires sur ce projet d'aménagement, jamais présenté dans sa globalité au Conseil et encore moins aux Palaisiens qui souhaitent pourtant un aboutissement concret pour cette friche, annoncé depuis plus de 6 ans. Quant à la grande surface dont personne aujourd'hui ne peut préciser l'enseigne, entre la concurrence que cette installation constituerait pour le commerce local déjà en difficulté et l'Intermarché récemment modernisé et le prétendu service qu'elle pourrait rendre aux gens faisant la route au quotidien entre Limoges et St Priest, notre choix va au commerce local. A suivre...

**Conduire un aménagement concerté** avec les palaisiens de ces deux sites et pourquoi pas, poursuivre au-delà pour réhabiliter la route Le Palais Limoges, tristement ponctuée d'espaces morts et encombrés de gravats... en bref, offrir une entrée plus vivante et plus accueillante de notre commune sera **une gageure déterminante pour la prochaine mandature. Nous serons sur les rangs pour y travailler.**



En premier lieu, "La boîte à ouvrages" dont elle est la Présidente, l'occupe beaucoup. Outre le temps passé pendant la durée de l'atelier, ce sont aussi les heures de préparation : rechercher des idées d'ouvrages, les penser, les concevoir, trouver les matériaux... En ce moment, ce sont les boules de Noël qu'elle propose de faire aux adhérentes de l'association : des grosses boules en polystyrène recouvertes de jolis tissus.

**Marcelle Gros a toujours aimé "bricoler", travailler avec ses doigts, sa créativité est toujours sollicitée.**

Mais c'est aussi le côté humain qui l'intéresse, elle raconte par exemple comment elle a réussi à intégrer au groupe une nouvelle adhérente handicapée physique. Une réussite dont Marcelle est fière : *"au début, elle était un peu à l'écart mais aujourd'hui, tout le monde échange, et son fauteuil roulant fait partie du paysage"*.

Pour cette association, Marcelle a aussi le rôle de "Relations Publiques" puisqu'elle part représenter "La boîte à ouvrages" dans des expositions, ou manifestations. La boîte à ouvrages a 10 ans, Marcelle est l'une des fondatrices. Ses 31 adhérentes, qui viennent du Palais ou des

## Marcelle Gros, une retraitée palaisienne toujours en activités !

Marcelle Gros connaît Le Palais, comme tous les points de sa poche. Elle a vu toute son évolution : elle est arrivée en 1960. Retraitée après avoir été secrétaire de direction dans une entreprise d'édition, Marcelle est toujours "en activités". Une femme dynamique, qui a son franc-parler, et qui préside avec punch l'atelier "La boîte à ouvrages".



communes voisines se réunissent tous les vendredis après-midi de 14h à 17h30 salle Simone Signoret.

En 2011, avec l'association, elle avait fait une expo de lettres brodées (abécédaires et marquoirs) à la bibliothèque qui avait remporté beaucoup de succès. D'autant, qu'avec les adhérentes, elles avaient initié les visiteurs aux différents points. Une belle manière d'échanger, d'aller vers les autres.

Marcelle Gros passe aussi une fois par mois à la Maison de retraite pour faire des ouvrages tels que des sacs, des étuis à lunettes avec les pensionnaires. Aujourd'hui, 2 personnes travaillent assidûment mais à un certain moment, près de 10 personnes âgées suivaient cette activité.

Pour "Donneurs de sang bénévoles", elle a conçu un petit cœur, un objet qui a été remis à 200 congressistes. La réalisation des 200 cœurs a été effectuée par les adhérentes.

**Pour les 20 ans de la bibliothèque, elle a réalisé un coussin à histoires qui sert aujourd'hui aux enfants de notre ville**

Sollicitée par l'Espace Jean Ferrat, et en collaboration avec l'accueil de loisir, ce coussin à histoires a été l'occasion pour Marcelle de retrouver son enfance à partir du livre : "Néon le poisson" de Matt

Buckingham. Il s'agit d'un grand tapis, sur lequel viennent se poser ou se cacher des sujets (poissons, homard, trésor, ...). Une affaire qui a été rondement menée : l'ouvrage a été réalisé en 2 mois. C'est aujourd'hui un support pour "monter des scénettes" avec les plus jeunes sur l'histoire de Néon.



C'est toujours avec enthousiasme qu'elle participe, qu'elle imagine, ... **Et quel sera le prochain projet ? Marcelle en a plus d'un dans son sac... C'est chouette !**